



Contrat n° : 2020511203  
 Conditions Générales : PHI\_0105  
 Cadre fiscal : Assurance vie

Paris, le 22 Octobre 2005

## AVENANT AUX CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT $\Phi$

### Descriptif du support EURO +3

**EURO +3** est un support financier de PHI, en unité de compte, qui recherche sécurité et dynamisme.

Au terme de quatre ans, il offre d'une part 75 % de la progression du Fonds en euros et d'autre part une participation de 100% de la performance positive (considérée comme nulle si elle était négative) de l'indice EUROSTOXX 50 entre le 1er décembre 2005 et le 25 novembre 2009.

Le EUROSTOXX 50 est l'indice boursier regroupant les 50 plus importantes capitalisations des pays de la zone Euro.

La durée minimale de placement recommandée est de quatre ans.

A la date d'échéance : le porteur reçoit le montant suivant, par Coupure :

$$\text{Coupure} \times \left[ 75\% \times \frac{\text{VRE}}{100} + 100\% \times \text{Max} \left[ \left[ \frac{C_f}{C_i} - 1 \right]; 0 \right] \right]$$

*VRE* : Valeur de rachat au terme pour 100 investi dans le fonds en euros

*C<sub>f</sub>* : cours de clôture de l'investissement au 25 novembre 2009

*C<sub>i</sub>* : cours de clôture de l'investissement au 1er décembre 2005

Exemple :

Pour 15 000 euros investis avec une hypothèse de rendement annuel de 4 % pour le fonds en euros et plusieurs hypothèses de rendement sur 4 ans pour l'Eurostoxx 50 (de -25% à +75%), nous obtenons les valeurs de remboursement et les taux de rendement annuels suivants pour EURO +3 :

	Hypothèse de performance de l'Eurostoxx 50 sur 4 ans				
	- 25%	0%	25%	50%	75%
Valeur de remboursement à échéance des 4 ans (en euros)	<b>13 160,91</b>	<b>13 160,91</b>	<b>16 910,91</b>	<b>20 660,91</b>	<b>24 410,91</b>
Taux de rendement annuel	<b>- 3%</b>	<b>- 3%</b>	<b>3%</b>	<b>8%</b>	<b>13%</b>

*Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit . Elles ne préjugent rien des résultats futurs.*

**La documentation légale (notice d'émission) est disponible sur simple demande adressée au Siège Social de Generali ou accessible à l'adresse internet : [www.assurances.generalif.fr](http://www.assurances.generalif.fr)**

Exemplaire CONTRACTANT



Contrat n° : 2020511203  
Conditions Générales : PHI\_0105  
Cadre fiscal : Assurance vie

## Particularités

La souscription de EURO +3 est possible pendant la période du 1er septembre 2005 au 25 novembre 2005 dans le cadre d'une enveloppe globale fixée avant la date de début de commercialisation.

Si l'enveloppe est atteinte avant le 25 novembre 2005, la date de fin de commercialisation du fonds est la date d'atteinte de l'enveloppe.

Le versement initial doit être au minimum de 1 000 Euros.

**Il est précisé que les rubriques suivantes, énoncées aux conditions particulières du présent contrat, ne sont pas applicables aux investissements représentés par le support EURO +3 :**

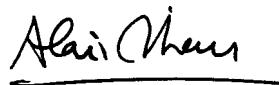

- Versements après le 25 novembre 2005;
- Plan de versements programmés;
- Rachats partiels programmés;
- Avance (à l'exclusion des avances sur le Fonds en euro);
- Arbitrages en investissement;
- Arbitrages automatiques;

Il n'est pas autrement dérogé aux conditions générales du présent contrat.

Nous vous remercions de nous retourner l'exemplaire destiné à la compagnie revêtu de votre signature.

Contractant(s) Assuré(s)

GENERALI assurances Vie

Exemplaire CONTRACTANT